

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1728 - 31 août 2001 - prix : 9F

Les licenciements continuent

**Pendant ce temps,
la gauche
gouvernementale,
Jospin en tête,
fait son cinéma**

M 6189 - 1728 - 9,00 F



SOMMAIRE

Leur société

- 4 - Augmentation du coût de la rentrée scolaire
 - Vivendi rachète l'Olympia
- 5 - Le discours tiède et pâlichon de Hue
 - Opération anti-OGM
- 6 - Des licenciements que le gouvernement laisse faire
 - Lannion : vagues de licenciements
 - Les licenciements chez LU-Danone
- 7 - AOM-Air Liberté : Gayssot à la rescousse de Jospin et Seillière
 - Air France : la prise de contrôle d'Air Afrique
- 8 - Guadeloupe : réactions contre la propagande xénophobe d'un journaliste
 - Tours : arrêté contre les SDF
 - Lyon : les demandeurs d'asile en lutte
- 9 - Hausse des accidents du travail
 - Inégalités des salaires entre hommes et femmes
 - La Poste : à guichets fermés
- 10 - Baisse des impôts et prime pour l'emploi
 - Les 35 heures pour les PME : une mesure démagogique

Tribune

- 4 - Multiplication des licenciements : tous ensemble, préparons la riposte !

Lire et Voir

- 11 - *Le pianiste* de Wladyslaw Szpilman
- *La planète des singes* de Tim Burton
- Dans notre courrier : Censier pollué par l'amiante

Dans le monde

- 12 - Espagne : les lois contre les immigrés
- Allemagne : Schröder aux petits soins pour le patronat

Après l'intervention télévisée de Jospin

UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'ARLETTE LAGUILLER

A TF1, le Premier ministre a longuement insisté sur les baisses d'impôts mais il n'a cependant pas précisé que la baisse concernant le quart le plus pauvre de la population sera au total quatre fois inférieure à la

baisse qui concernera le quart le plus riche des contribuables. Et, via l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires autorisées, adieu les 35 heures et les repos compensateurs pour les salariés des PME, sala-

riés qui continueront donc à faire le même horaire. Quant à leurs employeurs, ils continueront à recevoir des aides publiques de l'Etat. Alors, aucune création d'emploi dans cette affaire et moins d'argent pour les services publics.

Conclusion : Jospin a tenté de justifier ses quatre années de pouvoir mais ce qu'il a fait, c'est un discours électoral de candidat du patronat et des puissances financières.

Le 29 août 2001

Bata - Moussey Moselle

Depuis le dépôt de bilan par Bata, l'usine (875 salariés) est placée sous administration judiciaire. Aucun repreneur ne s'est manifesté pour l'ensemble de l'usine. Il existe seulement deux projets concurrents de reprise partielle, émanant de deux directeurs actuels. Les administrateurs judiciaires devront choisir lequel ils retiennent, ce qui sera annoncé lors d'un CE qui doit se dérouler mi-septembre. Au mieux, 300 emplois seraient sauvegardés (et pour combien de temps ?) mais si aucun des projets n'est retenu, ce sera la liquidation judiciaire de l'entreprise.

Mi-juillet, juste avant les départs en congés, les administrateurs avaient demandé aux travailleurs de libérer le dépôt où sont stockées les chaussures alimentant l'ensemble des magasins Bata. C'était, prétendaient-ils, pour préserver les

chances de reprise de l'activité. L'intersyndicale (CFDT-CGT-CGC) avait relayé cette demande. Les congés ont donc été mis à profit par la direction pour vider le dépôt qui a été déplacé dans la banlieue de Lille et maintenant, Bata annonce qu'il ne veut plus utiliser le centre de Moussey pour le stockage et la distribution. Du coup, les 60 employés du dépôt se retrouvent sans travail, avec un avenir des plus incertain. Tout cela était prévisible et c'est pourquoi plus du tiers des travailleurs avaient voté contre la levée du blocage (213 sur 595). Mais l'intersyndicale, loin de faire le choix de s'appuyer sur cette forte minorité combative, avait, dans un communiqué publié par la presse régionale, félicité « les salariés (qui) ont montré leur sens des responsabilités en votant la levée du blocage du dépôt ».

Une région sinistrée

Depuis le retour des congés le 20 août, c'est le montant des

primes de licenciements qui est dans toutes les discussions. Les primes conventionnelles sont dérisoires, à peine 45 000 F pour 30 ans d'ancienneté. Alors se discute la revendication de 10 000 F d'indemnités par année de présence, avec un minimum pour ceux qui ont peu d'ancienneté.

Avec une moyenne d'âge de 42 ans, l'espoir de retrouver rapidement du travail est bien aléatoire. D'autant que Bata est le seul employeur du canton de Réchicourt, pas seulement parce que c'est un canton rural, mais aussi parce que, depuis les années 1930, la famille Bata a pesé de tout son poids pour qu'aucun autre employeur ne s'installe dans le secteur, le monopole de l'emploi lui permettant de verser des salaires extrêmement bas.

Les licenciements qui s'annoncent sont donc une catastrophe pour la région de Sarrebourg et de Lunéville dont l'usine Bata est équidistante. Surtout que vient d'être

annoncée la fermeture de l'usine Flextronics de Lunéville qui emploie 260 salariés : le groupe a décidé de rapatrier la production dans l'usine de Laval qu'il vient de racheter à Alcatel. Depuis cinq semaines, les travailleurs de Flextronics sont mobilisés et campent jour et nuit devant leur usine. Ils revendiquent 100 000 F d'indemnités de licenciements (l'usine n'est installée que depuis quatre ans). Comme dans le cas de Bata, il ne s'agit pas d'une petite entreprise en proie à des difficultés mais d'une grosse multinationale qui pour faire davantage de profits se réorganise en n'ayant cure de ruiner familles, villages et régions.

Ceux de Flextronics continuent de se battre, et si, chez Bata, les chaînes tournent actuellement presque normalement, l'évolution de la situation pourrait bien remettre aussi dans la lutte les travailleurs de Moussey.

Correspondant LO

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18. Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12200 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Roto de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 1421 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: _____
 PRÉNOM: _____
 ADRESSE: _____
 CODE POSTAL et VILLE: _____
 COMPLÈMENT D'ADRESSE: _____
 Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de: _____
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de: _____
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 27 août 2001

QUAND LA GAUCHE GOUVERNEMENTALE FAIT SON CINÉMA

■ A l'issue de l'«université d'été» du PCF, Robert Hue a qualifié la politique du gouvernement de «tiède dans ses objectifs» et de «terriblement pâlichonne dans ses résultats». «Tiède» et «pâlichonne» c'est toutes les critiques que voit Robert Hue envers cette politique qui soutient les licenciements, qui privatise les services publics quand il ne les étrangle pas, qui bloque les salaires. Décidément, Robert Hue mâche ses mots pour ne pas heurter Jospin.

Aux journalistes qui l'interviewaient, Robert Hue a déclaré qu'il était important que le PCF fasse le meilleur score possible aux prochaines élections, afin de pouvoir peser davantage sur les choix du gouvernement. C'est une blague ! Qu'ont donc fait les ministres communistes depuis quatre ans ?

Pour cette rentrée, 33 entreprises s'apprêtent à supprimer 14 000 postes de travail, d'après le décompte fait par le quotidien *Libération*, et pas complet selon le journal. C'est le résultat des «plans sociaux» annoncés chez Lu, Marks et Spencer, AOM-Air Liberté, Moulinex, etc. qui vont tout de même jeter au chômage des milliers de salariés. Et ces licenciements scandaleux, dans des entreprises qui, dans leur gran-

de majorité, sont florissantes (du point de vue des actionnaires), se font avec l'accord, l'appui même, d'un gouvernement qui se dit socialiste et communiste.

En effet, Robert Hue n'a même pas osé critiquer vraiment Jospin et a écarté l'idée que le Parti Communiste pourrait quitter de lui-même le gouvernement, et il a assuré que, quoi qu'il arrive, il se retrouverait avec Jospin au deuxième tour des élections présidentielles de 2002. Et on sera reparti pour cinq ans de privations pour les travailleurs.

En réalité, la seule chose que cherche réellement Robert Hue, en critiquant la politique du gouvernement tout en s'en montrant solidaire dans les faits, c'est de donner aux électeurs, ou aux anciens électeurs du PCF, des raisons de voter pour son parti lors des élections de l'an prochain et de prouver ainsi aux dirigeants du Parti Socialiste qu'ils ne devront pas oublier le Parti Communiste dans la répartition des fauteuils ministériels et des postes en tout genre qui vont avec. Mais ce qu'il fait surtout, c'est rabattre des voix communistes pour Jospin.

Et c'est le même scénario du côté des Verts. Les ministres écologistes ont été aussi inefficaces, en ce qui touche à la protection de la

nature, que les ministres communistes en ce qui concerne la défense des intérêts des travailleurs.

Mais tout cela n'empêche pas les Verts d'essayer de faire croire qu'ils incarnent une autre politique au moins sur la réouverture du tunnel du Mont-Blanc car ils se sentent beaucoup moins concernés par le sort des travailleurs. Mais là aussi, ce sera finalement Jospin qui décidera. Les députés Verts n'auront plus qu'à avaler de nouvelles couleuvres. Mais qu'importe, le principal est de ramener la gauche plurielle et ses ministres au pouvoir.

En fait, du côté des dirigeants du PCF, comme d'ailleurs des Verts, les réserves exprimées sur la politique gouvernementale constituent un moyen d'essayer d'occuper un peu plus de place au sein de la majorité dite «plurielle».

Le patronat aurait cependant tort de se réjouir, car s'il n'a effectivement rien à craindre des partis de la gauche gouvernementale, il n'est pas pour autant à l'abri de la colère des travailleurs. Et celle-ci éclatera tôt ou tard, car la soif de profit de la bourgeoisie l'empêchera de s'arrêter à temps. Et la coupe risque à juste titre de déborder bientôt.

Arlette Laguiller

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Multiplication des plans de licenciements : tous ensemble, préparons la riposte !

Ce lundi 27 août, 1 405 employés d'AOM-Air Liberté ont été définitivement jetés à la rue.

Depuis des semaines la presse ou la télévision s'étaient efforcées de nous présenter le plan de reprise d'AOM-Air Liberté par une nouvelle compagnie, Holko, comme la solution miracle. Le ministre des transports, le communiste Gayssot, s'est fait le principal promoteur de l'opération. Les syndicalistes d'AOM eux-mêmes ont fini par s'y rallier, sous prétexte qu'on ne leur laissait le choix qu'entre ce projet et un autre prévoyant plus de licenciements immédiats. C'était un marché de dupes !

Seillière et la compagnie Swissair, les deux actionnaires d'AOM-Air Liberté, s'en tirent à bon compte. Après avoir fait quelques bonnes affaires avec ces compagnies aériennes privées, ils ont mis les clés sous la porte quand elles ne leur ont plus paru assez rentables. Ils en laissent les dettes au repreneur. Et ce sont les syndicalistes qu'on a chargés d'établir la liste des licenciés !

Les licenciés partent pour la plupart avec des indemnités dérisoires et seulement la promesse de reprise à Air-France d'une partie du personnel navigant (avec de lourdes pertes de salaire) ou celles de quelques embauches à la SNCF ou la RATP dont personne ne connaît encore ni les conditions ni le nombre. Quant à ceux qui gardent pour l'instant leur emploi, rien ne leur garantit que la nouvelle compagnie, endettée dès sa naissance, ne va pas capoter sous peu.

Le gouvernement, qui a aidé les patrons d'AOM à se tirer d'affaire, s'en réjouit : un conflit social de bouclé (du moins l'espère-t-il) à la veille d'une rentrée sociale qui pourrait être chaude. Car les travailleurs de Lu-Danone, Marks & Spencer, Bata, Mossley et bien d'autres menacés de licenciements sont toujours là, et ont saisi plusieurs occasions cet été de se manifester.

Et les annonces de nouveaux plans de licenciements ont continué à tomber. Brandt a confirmé sa décision de fermer les usines Moulinex dans l'Orne, le Nord et le Calvados : 1 500 licenciements à la clé. Valéo

veut fermer deux de ses usines, avec plus de 600 licenciements et l'équipementier américain Delphi son usine d'Andé, dans l'Eure, qui emploie 275 personnes. Delphi prévoit 11 500 emplois dans le monde. Les trusts de l'électronique et la téléphonie sont de la partie : Alcatel entend se débarrasser, mise en vente ou fermeture, d'une demi-douzaine d'usine en France et 50 dans le monde ; Philips prévoit 1 200 licenciements en France et 4 000 dans le monde ; Hyghwave a annoncé 500 licenciements en France et Lucent 550. Ce dernier trust prévoit entre 15 000 et 20 000 suppressions d'emplois dans le monde.

Quant au gouvernement il n'est pas de reste puisque, dans les transports routiers déjà touchés par les licenciements chez Grimaud, la Sernam, filiale de la SNCF, a décidé de fermer en septembre plusieurs agences, supprimant 120 emplois. En bref, plus de 30 plans de licenciements annoncés, et 14 000 emplois menacés en cette seule rentrée.

Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi, a qualifié ce nombre d'« impressionnant ». Mais elle prétend que sa loi, votée en juin dernier, va « améliorer la situation » en donnant aux salariés, ou plutôt aux syndicats, « la possibilité de proposer des alternatives aux projets de restructurations ». Des alternatives pipées, comme à AOM ?

Il n'y a que la riposte d'ensemble qui peut mettre un coup d'arrêt à cette offensive patronale et interdire les licenciements. Que nous soyons dans une des entreprises directement touchées ou dans celles qui pourraient l'être demain, nous sommes tous concernés. En juin, avec ceux de LU, les travailleurs de plusieurs entreprises menacées de licenciements avaient pris l'initiative d'une première manifestation nationale contre les licenciements. C'est dans cette voie qu'il faut poursuivre. C'est la riposte d'ensemble de tous les travailleurs qu'il faut préparer.

Editorial des bulletins d'entreprise l'Étincelle du lundi 27 août 2001

Convergences Révolutionnaires numéro 16 (juillet-août 2001)
Un dossier « Révolte en Kabylie, révolte en Algérie » : des articles sur « pourquoi pas une candidature LO-LCR ? sur la manifestation du 9 juin et la préparation d'une suite, sur la « loi de modernisation sociale », sur le positionnement du PCF, sur les mafias des entreprises de nettoyage...
Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Le coût de la rentrée scolaire

CACHEZ CETTE AUGMENTATION QUE JE NE SAURAI VOIR

Jack Lang, le ministre de l'Éducation nationale, et Ségolène Royal, la ministre déléguée à la Famille ne sont pas d'accord avec les 4,3 et 4,6 % d'augmentation du coût de la rentrée scolaire, annoncés par des associations de familles.

Ils ont même commandé une étude spécialement faite par l'Éducation nationale pour le mois d'octobre qui, à n'en pas douter, devrait conclure à des augmentations inférieures ! Mais nos deux ministres n'ont tout de même pas eu le culot d'affirmer qu'il n'y avait pas d'augmentation. Selon eux, elle ne serait « que » de 2,3 %, ce qui est de toute façon déjà plus que celle de l'an dernier. Le versement de l'allocation de rentrée scolaire a tout de même été avancé de deux semaines cette année, une façon de reconnaître également que, dans beaucoup de familles, la rentrée est une dépense toujours plus lourde.

Cette allocation est une prime uniforme de 1 600 francs par enfant en âge scolaire, versée à trois millions de personnes, soit un tiers des familles concernées. Lang envisagerait peut-être de la moduler, mais pas en l'augmentant pour tout le monde ! Elle pourrait être « plus faible pour l'enseignement primaire où il y a moins de fournitures et plus importante dans l'enseignement secondaire ». Ségolène Royal de son côté a assuré que, concernant les dépenses de rentrée, « il est possible de faire ses courses à coût

constant » ! Les familles qui font des acrobaties pour dépenser le moins possible, seront sûrement conquises par de telles déclarations !

En fait, bien des familles n'arrivent pas à tout payer, même avec l'allocation de rentrée. Les livres neufs pour un lycéen peuvent coûter environ 1 500 F. Et dans la filière professionnelle, l'ensemble des fournitures peut coûter près de 4 500 F. Et justement, les élèves qui choisissent les filières professionnelles sont souvent issus de familles ouvrières

Les ministres cherchent à minimiser les problèmes ainsi qu'à rejeter les responsabilités sur tout le monde... sauf sur eux-mêmes. Les enseignants et les chefs d'établissements scolaires sont mis en cause, car ils ne respecteraient pas le « principe de gratuité de l'école ». Quelle hypocrisie de la part de Lang et de Ségolène Royal qui représentent une administration de l'État qui se décharge de toute une partie du financement de l'école sur les collectivités locales : les communes pour la maternelle et le primaire, les départements pour les collèges, et les régions pour les lycées. Cela ouvre la porte à de grosses disparités, selon la richesse de telle ou telle commune, ou selon la politique adoptée par telle ou telle région.

Pour que la gratuité de l'école ne soit pas qu'un principe sans consistance, il faudrait qu'au niveau de l'État, des moyens suffisants soient dégagés, ce qui est loin d'être le cas.

Aline RETESSE

Vivendi-Olympia

LA MUSIQUE ADOUCIT-ELLE LES MŒURS ?

Après quelques mois de transactions, que l'on suppose fructueuses pour les deux parties, Jean-Marie Messier, PDG du trust Vivendi Universal, a racheté à la famille Coquatrix, pour une somme dont le montant n'a pas été révélé, le célèbre music-hall de l'Olympia...

Depuis une dizaine d'années, l'Olympia avait à plusieurs reprises failli disparaître, menacé par des visées immobilières, puis par des dissensions familiales, d'ordre peu artistiques au sein du clan Coquatrix.

J.-M. Messier, plus connu comme le grand maître de la gestion de l'eau, s'est présenté comme une sorte de Zorro au service de la culture et « de tous les artistes » en reprenant la direction des programmes à venir sous l'égide d'Universal Music France, première société mondiale de production de disques, qui lui appartient.

L'Olympia devient ainsi une des

vitres de Vivendi Universal, maître désormais des lieux, et du choix des artistes. Même si leur liberté est déjà toute relative, on comprend l'inquiétude de ceux qui ne seront pas estampillés du label Universal Music France.

Mais le plus fou dans cette affaire est de voir avec quelle facilité, et quels moyens financiers, un groupe peut s'emparer de domaines aussi variés que la gestion de l'eau, les loisirs, le traitement des ordures ménagères, la presse, la culture... sans oublier « l'influence sur les élus », autrement dit les pots-de-vin, spécialité qui a valu à la Générale des Eaux de changer son nom en Vivendi pour se faire (un peu) oublier.

Après avoir phagocyté des éditions de disques, de livres de jeunesse, de matériel de communication, Messier n'a fait qu'une bouchée de l'Olympia. Ces gens-là ont de l'argent à ne savoir qu'en faire et ont la liberté de s'accaparer tout ce qui passe à leur portée. Un amoureux des planches, Messier ? Un ogre de la finance plutôt.

R.D.

Le discours de Hue à l'« université d'été » du PCF

UNE TIÈDE ET PÂLICHONNE CRITIQUE DE JOSPIN

Robert Hue a appelé à une « autre politique à gauche », devant quelque 250 militants lors de l'université de son Parti qui se tenait à Aubagne les 25 et 26 août, sur un ton qui se voulait offensif.

Il a critiqué la politique du Parti Socialiste et de Jospin « tiède dans ses objectifs et terriblement pâlichonne dans ses résultats » parce qu'« elle se refuse au fond à contester les règles du capitalisme ». A quelques mois des élections présidentielle et législatives, Hue voudrait bien donner aux militants et sympathisants du parti, et surtout aux électeurs communistes, des raisons de faire voter et de voter pour le PCF, mais de là à tourner radicalement le dos à la politique de Jospin, il y a un pas que se refuse à franchir Robert Hue. Le résultat s'appelle la « distanciation positive » : des critiques très

mesurées dans le cadre d'un soutien à la politique gouvernementale.

Hue revendique, en effet, « les apports positifs au bilan de cette majorité, de ce gouvernement ». Le dirigeant du Parti Communiste veut-il parler de la loi de modernisation sociale, par exemple ? Cette loi Guigou que les députés du PCF ont finalement votée en juin dernier, alors que cette loi n'impose rien aux patrons et n'empêchera pas un seul licenciement. D'ailleurs elle n'en aurait empêché aucun dans la vague actuelle de « plans sociaux », comme le reconnaissait *L'Humanité* voici quelques jours.

Hue a tenu à dire que « l'ambition des communistes ne peut nullement se cantonner à jouer un rôle d'appoint au sein d'une majorité dominée par le PS ». Bien des militants et sympathi-

sants ont sur l'estomac cette caution systématique que le PCF a apportée au PS durant toutes ces années, caution que le PCF paie d'une désaffection de certains de ses militants et sympathisants et d'une perte constante de son influence électorale. Mais Robert Hue n'émet aucune critique de la politique menée par les ministres communistes au gouvernement et par les députés PCF qui le soutiennent. Au contraire, il estime le rôle du PCF « constructif » malgré la « suprématie pesante que le PS exerce ». Cela fait des années que le PCF justifie sa présence dans la majorité par le rôle d'aiguillon qu'il y tiendrait. Mais ni ses ministres -certes très minoritaires- ni ses députés -sans lesquels Jospin peinerait à avoir une majorité au Parlement- n'ont jamais utilisé leur position pour faire réellement pression sur

Jospin. En tout cas, jamais jusqu'à refuser de lui apporter leur soutien quand il en avait besoin, afin de tenter de le forcer à prendre les mesures nécessaires pour protéger les travailleurs contre les licenciements collectifs, par exemple.

Et c'est bien pour cela que dans son discours, Hue ne pouvait qu'entretenir un grand flou sur ce que pourrait être cette « autre politique de gauche » dont il se présente comme le champion.

Aux militants qui pouvaient attendre des orientations claires et précises sur la politique que la direction du PCF annonce pour les mois à venir, Hue s'est contenté de promettre, par exemple, que les élus seraient « particulièrement attentifs et combatifs au moment de l'examen du budget au Parlement, pas moins, on peut en être sûr, que lors de la discussion du

volet anti-licenciement de la loi de modernisation sociale ».

Cela risque fort de ne pas rassurer du tout les militants. Car enfin, tout comme lors du vote de la loi Guigou, Hue propose simplement que son parti fasse un peu de bruit autour de quelques amendements pour finalement s'incliner et adopter le budget de Jospin. C'est en tout cas ce que peuvent craindre bien des militants du Parti Communiste.

Les militants communistes qui se posent sincèrement le problème de riposter aux attaques du patronat, soutenu par Jospin, risquent de ne pas trouver beaucoup d'aide dans les dernières orientations de leur principal dirigeant qui n'ose même pas taper du poing sur la table et se contente d'une acrobatie verbale... tiède et pâlichonne.

Aline RETESSE

Opération anti-OGM

SI SEULEMENT EN FAUCHANT LE MAÏS TRANSGÉNIQUE ON FAUCHAIT AUSSI LES PROFITS DES MULTINATIONALES...

Après avoir arraché des plants de maïs transgénique dans le Gard, des militants anti-OGM d'Attac, des Verts et de la Confédération Paysanne – le syndicat paysan dirigé par José Bové – ont détruit de nouveaux champs de maïs transgénique, dans la Drôme et dans le Gers.

Les plants de maïs étaient expérimentés en plein air pour le compte de deux géants de l'agro-alimentaire, la firme américaine Monsanto et la firme française Biogemma, dont l'actionnaire principal est Limagrain, quatrième semencier mondial.

On peut tout à fait comprendre les inquiétudes de ceux qui dénoncent les conséquences pour la santé publique de la façon dont sont menées certaines recherches agricoles. Dans ce cas précis, des manifestants contre les OGM ont expliqué que la dissémination incontrôlée des semences de maïs transgénique entraînait un « risque de pollution génétique », dont personne ne peut dire en l'état actuel des connaissances s'il ne serait pas nuisible.

L'inquiétude apparaît d'autant plus justifiée que les recherches

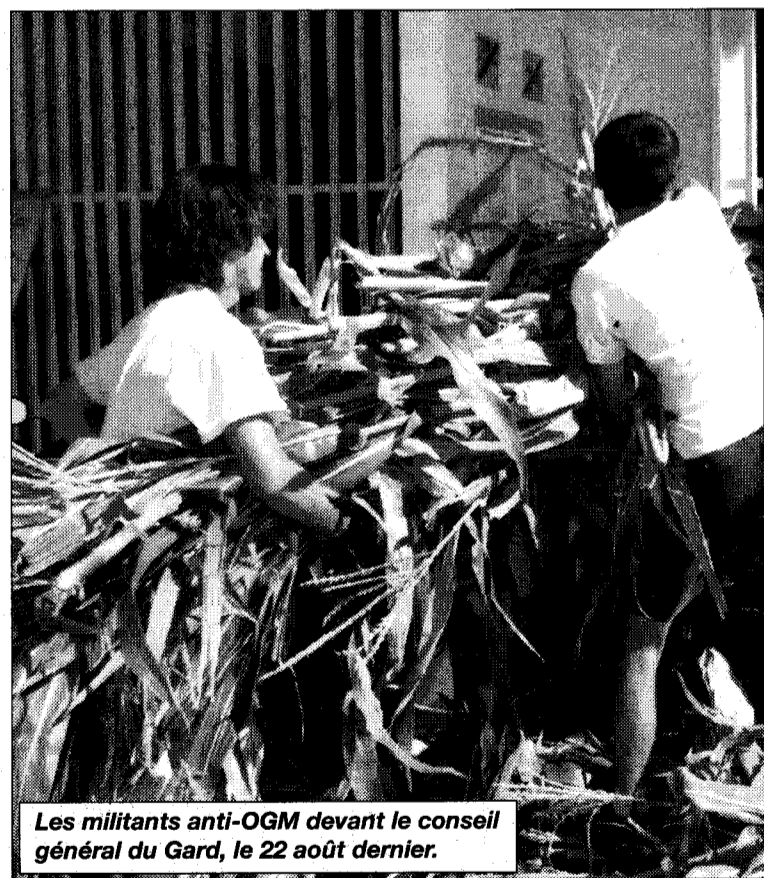
visent avant tout à conquérir des marchés ou à les assurer face à la concurrence internationale. Monsanto a d'ailleurs utilisé le résultat de recherches antérieures pour rendre stériles certaines semences de plantes vivrières qu'elle commercialise partout dans le monde. Les fermiers sont alors contraints, chaque année, de racheter des semences et Monsanto s'assure ainsi de nouveaux et considérables profits.

Face à cela, Jean Glavany répond qu'il faut distinguer entre public et privé, que les plants de maïs qui ont été arrachés avaient reçu l'autorisation des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement, qu'ils n'avaient donc aucun caractère dangereux. Le ministère de la Recherche ajoute pour sa part que la destruction des plants en question ne peut que

freiner une recherche indispensable pour aider les pays sous-développés à sortir de la famine et de la malnutrition. Comme on aimerait pouvoir les croire.

Dans la société capitaliste, les organismes publics n'échappent pas au fonctionnement du système et restent au service des intérêts du grand patronat, c'est-à-dire des profits envisageables. Certes, bien des recherches menées peuvent avoir des retombées bénéfiques. C'est le cas, par exemple, pour l'amélioration des semences, rendues moins sensibles aux parasites et nécessitant donc moins de traitements et de pesticides ; ou encore de la production à partir de végétaux de molécules thérapeutiques peuvent être utilisées en médecine, contre certaines maladies.

De même, le développement de la productivité agricole pour-



Les militants anti-OGM devant le conseil général du Gard, le 22 août dernier.

rait non seulement soulager le travail de millions de paysans mais encore permettre l'abondance des aliments et supprimer les famines partout dans le monde. Seulement, entre les mains des multinationales de l'agro-alimentaire, l'augmentation de la productivité devient un simple instrument de la course au profit.

C'est évidemment le droit de ceux qui pensent qu'il y a des risques (réels ou pas) à répandre dans la nature des grains génétiquement modifiés, de réclamer qu'on prenne le temps de tout étudier auparavant sans céder à l'im-

patience des grandes firmes de l'agro-alimentaire qui ont, elles, bien d'autres motivations.

Mais une telle attitude ne doit aucunement impliquer le refus de la recherche. C'est pourquoi le problème n'est pas dans le refus ou la destruction des plants de maïs, de riz ou d'autres cultures transgéniques en France ou ailleurs, mais dans une réorganisation économique qui permettrait à l'humanité de contrôler toutes ses productions, y compris dans les domaines alimentaires, y compris dans celui de la recherche scientifique.

E. T.

DES LICENCIEMENTS QUE LE GOUVERNEMENT LAISSE FAIRE

Lundi 27 août, les salariés de Moulinex à Alençon occupaient leur usine. Les 300 salariés de l'usine de Cormelles-le-Royal, dans la banlieue de Caen, avaient débrayé trois jours auparavant, et manifesté devant la préfecture du Calvados.

Le PDG de l'usine Moulinex a annoncé, en effet, le jeudi 23 août, la fermeture des deux usines d'Alençon et de Cormelles-le-Royal, justement. Cela veut dire, pour une même région, près de 1 700 emplois menacés. Les salariés de l'usine textile d'Hellemmes, de leur côté, qui occupent l'usine depuis deux mois, continuaient à manifester, vendredi 24 août, devant le tribunal de grande instance de Lille.

Trente trois entreprises s'approprient à supprimer 14 000 postes de travail, et ce décompte n'est pas complet car la liste des entreprises qui licencient ne cesse de s'allonger. Il y a AOM, Danone, Marks et Spencer, Philips avec la suppression

de 1 200 emplois en France, Valéo avec la fermeture des usines de Vire dans le Calvados et de Cahors dans le Lot, André avec le projet de fermeture de 110 magasins et la suppression de 450 postes, Bata avec la mise en cessation de paiement de

l'usine de Moussey en Moselle, une usine de 875 salariés, et aussi Lucent, Dim, Case, ou encore Jouef.

Vendredi 24 août, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Elisabeth Guigou, a reconnu sur France Inter que le nombre de plans

sociaux était « impressionnant ». Mais elle est bien sûr « convaincue » que le projet de loi de modernisation sociale « va améliorer la situation parce qu'il donnera la parole aux salariés dans les entreprises et la possibilité de proposer des alter-

natives aux projets de restructuration ».

Mais cette loi n'empêchera pas un seul licenciement. Sa seule innovation est de permettre au Comité d'entreprise de saisir un médiateur. Au mieux, le Comité d'entreprise pourra alors repousser d'un mois l'opération de licenciement. Si le CE et le médiateur peuvent donner un avis, c'est donc toujours les patrons qui décident.

Quant aux « alternatives » aux plans de licenciements dont parle Guigou, dans un bon nombre d'entreprises touchées, des syndicats ont déjà proposé de tels plans « alternatifs », sans que cela n'ait empêché les licenciements !

Le gouvernement laisse faire, alors que les licenciements ont lieu, dans la majorité des cas, dans des entreprises qui font des bénéfices ou dans des entreprises dont les actionnaires s'en sortent sans dommage.

Alors, le gouvernement peut faire toutes les déclarations possibles pour faire croire qu'il s'intéresse au sort des travailleurs licenciés, en laissant faire les patrons, il leur donne son appui.

Aline RETESSE



Lannion (Côtes-d'Armor)

LES VAGUES DE LICENCIEMENTS

Mardi 21 août, un rassemblement appelé par les syndicats CGT, CFDT et FO a eu lieu devant les locaux de l'entreprise Highwave Optical Technologie, située à Lannion. Quelques centaines de manifestants, salariés de cette entreprise et militants des entreprises environnantes, avaient tenu à protester contre les quelque 500 licenciements annoncés dans cette entreprise qui compte un peu plus de 1 000 salariés. Une délégation de Lucent Technologie, où 104 licenciements sont également annoncés, avait rejoint le rassemblement.

En fait, c'est tout le secteur de l'optronique (fibres optiques) et des nouvelles technologies qui est aujourd'hui touché par une vague de restructurations. Entre 1000 et 1500 emplois seraient supprimés dans les entreprises situées sur le technopôle de Lannion. Outre Highwave et Lucent, des plans de réduction d'effectifs sont déjà annoncés ou programmés à la Sagem, chez Alcatel

Optronique ou encore chez Kéopsys ou Twinbay.

C'est la fin du mirage pour toutes ces entreprises, créées il y a trois ou quatre ans, mais c'est d'abord une catastrophe sociale pour des centaines de salariés et leurs familles.

La plupart de ces entreprises installées à Lannion, travaillant à la recherche et à la fabrication de composants optiques pour les réseaux à haut débit de télécommunication, ont été fondées par d'anciens chercheurs travaillant au Cnet (Centre national d'études et de télécommunications) de France Télécom. La semi-privatisation de France Télécom a poussé à sortir vers l'extérieur des activités jugées périphériques et surtout rentables. C'est ainsi que sont apparues plusieurs de ces entreprises, par ailleurs largement subventionnées par les fonds publics.

Highwave est sans doute la plus symbolique de toutes. Créée par deux anciens chercheurs du Cnet en 1998, elle a rapidement été cotée en Bourse. Travaillant dans la fibre optique, elle est devenue sous-traitante du géant britannique Marconi. Le magazine *Capital* estimait qu'elle était, deux ans après sa création, créditée d'un patrimoine de 2,5 milliards de francs, soit la deuxième fortune de Bretagne.

Au cours de l'année 2000, plus de 500 salariés ont été recrutés. C'est l'argent public qui a été utilisé pour financer la formation accélérée du personnel dont ces entreprises avaient besoin.

En quelques semaines, une ouvrière en câblage pour fibres optiques était apte à produire.

Tout ce mécanisme s'est grippé au début de cette année. Les commandes se sont ralenties et une partie du personnel de production a été mise en chômage partiel, avant l'annonce de licenciements.

Déjà fortement touchée par les restructurations et les licenciements chez Alcatel dans les années 1980, la population doit de nouveau faire face à cette crise et aux centaines de licenciements annoncés.

Les pouvoirs publics qui ont allongé par millions les subventions en tout genre aux patrons de ces entreprises et les politiciens locaux qui ont voté ces subventions sont curieusement absents depuis l'annonce des plans de licenciements. Comme les patrons de ce secteur, ils parlent de crise passagère qui permettra de mieux « rebondir », car les nouvelles technologies sont « un créneau porteur ». Pour les actionnaires, sans aucun doute, mais pas pour les salariés qui en sont aujourd'hui victimes.

Une prochaine manifestation sera organisée à Lannion à la mi-septembre. C'est l'interdiction des licenciements qui devrait être à l'ordre du jour, car il n'y a aucune raison que les travailleurs perdent leur emploi et leur revenu tandis qu'une poignée d'actionnaires conservent leur fortune, bâtie sur le dos de celles et ceux qu'ils s'approprient à jeter à la rue.

Les licenciements chez LU-Danone

LES FAUX ARGUMENTS DES PATRONS ET DE LEURS VALETS

L'intersyndicale de LU-Danone de Ris-Orangis nous a fait part de sa réponse, suite aux interventions du chroniqueur Jean-Marc Sylvestre sur France Inter. Celui-ci avait déclaré que les licenciements annoncés par Danone étaient liés aux ventes insuffisantes de produits LU, et à la vétusté de « l'outil industriel ». Nous publions ci-dessous quelques extraits de ce communiqué.

« Le chiffre d'affaires et les résultats de LU pour l'année 2000 comme les prévisions pour 2001 sont en augmentation. Bizarre pour un groupe dont les produits ne se vendraient pas... »

Comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises, les licenciements voulus par Danone ne sont pas dus à la mévente de ses produits, mais à la volonté de monsieur Riboud, PDG de Danone, de satisfaire les exigences des actionnaires.

En effet, pour la branche biscuit à l'échelle mondiale, Danone annonce 8,7 % de marge... Mais cette marge est jugée insuffisante au regard de celle obtenue dans les deux autres branches du groupe, les produits frais et les eaux minérales, qui se situe à environ 12 %.

L'argument sur la vétusté de l'outil industriel est aussi fallacieux que le précédent. Les usines que le groupe entend fermer ne sont pas techniquement, et de loin, les moins performantes du groupe, ni les plus petites (il ne s'agit donc pas pour Danone de « concentrer la production sur quelques grands sites plus performants »). Nous invitons donc monsieur Sylvestre à visiter le site de Ris-Orangis pour observer l'état de l'outil de production.

Monsieur Riboud, PDG de Danone, a annoncé son plan en raison d'autres considérants que ceux affirmés par monsieur Sylvestre. Il s'agit d'une logique à l'œuvre dans de nombreuses entreprises, qui se décline en termes de rentabilité accrue, de « création de valeur pour l'actionnaire », de délocalisation industrielle (voir la récente implantation du groupe en Hongrie). Des problèmes généraux, donc, qui ont peu à voir avec un marché en régression ».

AOM – Air Liberté

GAYSSOT À LA RESCOUSSE DE JOSPIN... ET DE SEILLIÈRE

1 405 lettres de licenciement ont été envoyées aux salariés d'AOM-Air Liberté. Une opération parrainée par le ministre PCF des Transports, Jean-Claude Gayssot, qui a réussi à y associer les directions syndicales dont les représentants ont accepté d'établir, avec les administrateurs de la compagnie, la liste des futurs licenciés. Comme si c'était le rôle de syndicalistes dignes de ce nom !

Le rôle de Gayssot, lui, se situe à un autre niveau : il se charge, pour le compte de Jospin, de tenter de faire oublier combien de travailleurs vont res-

ter sur le tarmac, victimes de la politique des actionnaires d'AOM-Air Liberté, à commencer par le principal, Seillière.

Ainsi, lundi 27 août, on a pu l'entendre annoncer sur France 2 que « pratiquement 1 000 » propositions d'embauche seront faites aux licenciés de la part d'entreprises publiques de transport ou du secteur aérien (Air France d'abord, mais aussi ADP (Aéroports de Paris), la SNCF et EADS). Ce serait le résultat d'une table ronde entre dirigeants d'AOM-Air Liberté et représentants de ces entreprises.

Passons sur le fait qu'il s'agit de « propositions d'embauche » dont on ne sait pas si et comment elles se concrétiseront (seuls 80 % du salaire antérieur seraient garantis, soit une baisse de revenu compa-

nable à celle imposée aux salariés restés à AOM-Air Liberté).

Mais même ainsi, plus de 400 salariés n'ont aucune promesse de travail (pour ne rien dire des quelque 600 départs « volontaires » qui sont bien loin d'avoir tous un emploi en vue et des milliers de salariés d'entreprises filiales ou sous-traitantes de la compagnie également menacés).

« Personne ne doit rester sur le carreau, j'y veillerai », affirme Gayssot. Ce sont promesses de ministre, et on sait ce qu'elles valent...

Le gouvernement fait tout pour tenter d'accréditer l'idée que ce plan dit social le serait vraiment. Mais de qui se moque-t-il ? Dans l'affaire, et il le sait bien, ces prétendus reclassements ne font que déplacer le vrai problème,

celui des emplois supprimés.

Quand Air France dit vouloir reprendre des licenciés d'AOM-Air Liberté, ce sont autant d'embauches prévues à Air France qui n'y auront pas lieu. Cela peut même s'accompagner de nouvelles suppressions d'emplois dans cette entreprise. Par exemple, sous la forme de non-transformation de CDD en CDI ou de suppressions de CDD, comme à la Réservation d'Air France où 90 d'entre eux viennent de perdre leur emploi. Et la même chose vaut pour la SNCF, ADP ou EADS.

Mais de cela, la presse ne dit rien et l'opinion publique ouvrière, à juste titre scandalisée par les « plans sociaux » d'AOM (et d'ailleurs), risque de ne pas en entendre parler. Et c'est ce qui importe à

Jospin sur un plan électoral.

Quant aux intérêts que ce gouvernement défend, ceux du patronat, toute cette opération ne fait qu'en apporter une nouvelle confirmation. Car ce sont des entreprises publiques qui sont mises à contribution pour tenter de masquer les dégâts commis par les capitalistes privés, tel Seillière. L'immense fortune de ce dernier aurait pu, aurait dû servir à maintenir l'emploi et les salaires à AOM-Air Liberté. Or, le gouvernement n'a rien voulu faire pour l'y contraindre. Et Gayssot, qui avait claironné, au début de l'été, que les « actionnaires devraient faire face à leurs responsabilités », s'est dépêché de se coucher devant eux.

Pierre LAFFITTE

Air France

LA PRISE DE CONTRÔLE D'AIR AFRIQUE

Air France, jusqu'à présent actionnaire minoritaire d'Air Afrique, devrait prendre le contrôle direct et ouvert de cette compagnie panafricaine menacée de liquidation, ou plutôt créer une nouvelle compagnie Air Afrique, entièrement sous sa tutelle, et en grande partie privatisée.

Air Afrique a été créée par onze Etats africains, en 1961, à l'époque de l'accession à l'indépendance des anciennes colonies françaises d'Afrique,

cela sur une base panafricaine qui ménageait aussi les intérêts français, notamment dans le transport aérien. A partir de 1980, la compagnie a commencé à avoir des difficultés financières. Aujourd'hui, elle a plus de deux milliards de francs de dettes, et ne dispose plus que d'une flotte de six avions loués, au lieu de douze il y a deux ans, les propriétaires d'appareils ayant, avec d'autres, contribué à saigner la compagnie. Les employés réclament deux à trois mois d'arriérés de salaires et ceux qu'un premier plan, sous l'égide d'un administrateur américain propulsé en janvier 2001 par la Banque mondiale, a mis en chômage technique, exigent

leur réintégration.

Laurent Gbagbo et Abdoulaye Wade, présidents ivoirien et sénégalais, au nom de tous les chefs d'Etat concernés, ont finalement fait appel à Air France, jusque-là détenteur d'environ 12 % des parts d'Air Afrique.

Il paraît que les responsables de la compagnie française, qui auraient mal digéré l'épisode américain, se seraient fait prier. Mais ils ont sorti leur plan qui vise à protéger les intérêts d'Air France et ceux des banques créditrices de la société africaine, le Crédit Lyonnais au premier chef.

Air France verrait donc ses parts dans le capital de la compagnie africaine passer de

12 % à 35 % ; les pays africains n'en auraient plus que 22 à 28 % au lieu de 68 % actuellement, le reste revenant à des investisseurs africains, privés ou institutionnels. Le PDG d'Air France a mis les points sur les i : pas question d'injecter un sou de plus ; il faut envisager 1 500 à 2000 suppressions d'emplois sur 4 200 salariés, supprimer les liaisons inter-africaines non rentables ainsi que les activités Charter Air Afrique Vacances à la rentabilité aléatoire, selon lui. Comme ailleurs, les salariés et les usagers paieront les pots cassés. Les liaisons Afrique/Etats-Unis seraient remises en question et l'activité principale

serait centrée sur les vols France/Afrique avec une exclusivité pour cinq ans.

Bref, le plan d'Air France est du même style que celui de la Banque mondiale, lois du marché obligent, avec, en plus, un petit arrière-goût de paternalisme colonial dans cette tutelle exclusive d'une société française.

Le PDG souhaite « beaucoup de motivation et de courage de la part des personnels ». Il leur en faudra sûrement pour continuer contre leur nouveau patron les manifestations commencées contre le précédent administrateur américain.

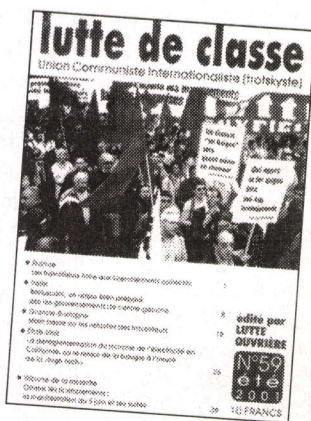
Sylvie MARÉCHAL

LUTTE DE CLASSE N° 59

Au sommaire :

- France
Les travailleurs face aux licenciements collectifs
- Italie
Berlusconi, un retour bien préparé par les gouvernements de centre-gauche
- Grande-Bretagne
Main basse sur les retraites des travailleurs
- Etats-Unis
La déréglementation du marché de l'électricité en Californie, ou le retour de la bougie à l'heure de la « high tech »
- Tribune de la minorité
Contre les licenciements : la manifestation du 9 juin et ses suites

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres



LICENCIERS DE TOUS LES PAYS...

Ce sont aujourd'hui les travailleurs japonais de Toshiba et de Hitachi qui apprennent, à leurs dépens, que la « nouvelle économie », qui était censée être une mine d'emplois nouveaux, ne vaut pas mieux que l'ancienne.

En effet, ces deux sociétés, géants de l'électronique et de l'informatique, viennent d'annoncer chacune environ 20 000 suppressions d'emplois, au

motif – refrain connu – que les bénéficiaires à venir seraient vingt fois inférieurs à ceux prévus.

En attendant, au dernier exercice, les actionnaires de Toshiba ont encaissé quelque 5,6 milliards de francs de profits ! Ce qui ne les empêche pas de faire payer la note aux travailleurs.

Du Japon à la France, c'est bien le même système qui sévit.

Guadeloupe

RÉACTIONS CONTRE LA PROPAGANDE XÉNOPHOBES D'UN JOURNALISTE

Le mercredi 5 septembre prochain, Ibo Simon, animateur vedette de la chaîne de télévision locale «Canal 10» doit passer en jugement au tribunal de Pointe-à-Pitre. Il est cité à comparaître pour avoir tenu des propos racistes et xénophobes contre les immigrés haïtiens. Plusieurs associations d'immigrés haïtiens ainsi que l'association «Les amis d'Haïti» ont porté plainte. Elles sont soutenues par une série d'associations et d'organisations politiques de gauche, d'extrême gauche (dont

Combat Ouvrier), de groupes nationalistes et de syndicats. Un «appel contre la barbarie» a été signé par de très nombreuses personnes et personnalités.

Les propos racistes, xénophobes et méprisants de ce présentateur qui ne cache pas ses sympathies pour Le Pen ne sont pas nouveaux, mais ils ont pris un cours beaucoup plus systématique et violent ces derniers mois, en particulier depuis la campagne électorale des municipales. Lors de ces élections, en s'appuyant sur les sentiments de frustration de bien des gens ainsi que sur le sentiment d'insécurité, lié au développement de la criminalité en tout genre, et en en faisant porter la

responsabilité sur les immigrés, Ibo Simon a obtenu plus de 20% des voix à Pointe-à-Pitre, forçant Bangou, le maire sortant, à aller au second tour.

Le fait d'être un Noir lui-même n'empêche pas Ibo Simon de s'en prendre régulièrement aux «Noirs» qui ne seraient que des bons à rien et des «paresseux». Mais sa haine raciste vise plus particulièrement la communauté haïtienne, qui constitue la plus importante population immigrée. Dans ses propos, ses membres sont régulièrement traités de «vermine», «racaille», voire de «chiens» et Ibo Simon a, à plusieurs reprises, lancé des appels à la formation de groupes d'intervention pour aller déloger les Haïtiens dans certains quartiers.

Mais les Haïtiens ne sont pas les seuls qu'Ibo Simon

désigne comme boucs émissaires et à qui il fait porter la responsabilité de tous les maux de l'île : délinquance, chômage, manque de place dans les hôpitaux, etc. Il s'en prend aussi aux Dominicains (originaires de la petite île de Dominique, située entre la Guadeloupe et la Martinique), deuxième communauté d'immigrés en Guadeloupe. C'est ainsi que passant de la parole aux actes, Ibo Simon et ses partisans ont encouragé la mise à sac de la maison d'une famille dominicaine à Morne-à-l'Eau, le 22 juillet dernier. Le locataire était accusé de ne pas payer son loyer depuis cinq ans et d'avoir eu une altercation avec sa propriétaire guadeloupéenne. Ibo Simon a appelé ses partisans à renouveler ce genre d'expédition punitive.

Depuis plusieurs semaines, l'émission de l'animateur

xénophobe est suspendue. Ibo Simon et sa direction prétendent que cela est dû aux congés annuels du présentateur. Mais il semble bien que face aux pressions, le directeur de «Canal 10» ait décidé de suspendre Ibo Simon d'antenne. Quant au CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel), bien qu'il ait été saisi de l'affaire depuis longtemps, il ne semble pas pressé de prendre une décision.

En tout cas, les travailleurs de Guadeloupe, eux, ont bien des raisons de ne pas laisser passer de tels propos et de tels actes sans réagir. En essayant de détourner l'attention des pauvres contre les «étrangers», Ibo Simon et ses semblables ne font que protéger les patrons, les seuls responsables du chômage, de la misère et de l'exploitation qui sévissent sur l'île.

P.L.

Tours

CACHEZ CETTE MISÈRE...

Le maire (PS) de Tours a pris un arrêté interdisant le stationnement de SDF du 3 août au 30 septembre 2001 dans tout un quartier du vieux Tours.

Il prétend vouloir ainsi assurer le «bon ordre», la tranquillité et la salubrité publiques qui seraient menacés par le bruit et le comportement agressif de ces personnes, liés, selon lui, à la consommation abusive d'alcool. Une argumentation pour le moins hypocrite dans ce quartier qui compte un grand nombre de boîtes de nuit, de cafés avec terrasses et autres débits de boissons. Mais il s'agit d'établissements «dûment autorisés» où la consommation abusive d'alcool n'est plus un délit mais un commerce.

Le DAL (Droit au Logement), qui a porté plainte, aux côtés de sans-logis, devant le Tribunal administratif pour demander l'annulation de cet arrêté a déclaré: «Interdire une ville aux sans-logis, ça veut dire que ces gens-

là n'ont pas le droit de vivre». En attendant que les juges se prononcent, ce qui peut demander de un à trois mois (l'appel en référé, une procédure d'urgence qui demandait la suspension de l'arrêté, a été rejeté), une manifestation a eu lieu à Tours le 11 août et une autre est prévue le 8 septembre. Lors de sa campagne électorale, le maire de Tours écrivait qu'il entendait faire de la ville de Tours un «espace de rencontre de tous les Tourangeaux, quels que soient leur âge... leur statut social...». Les belles phrases se sont envolées, mais la misère et la détresse humaines sont toujours là. Le maire de Tours ne fait rien contre. Il veut seulement qu'elles aillent se faire voir ailleurs.



Gamma/Duclos

LA SNCF NOUS ROULE!

Le 2 septembre, la SNCF augmente ses tarifs de 1,9%. Avec la hausse de janvier dernier qui était déjà de 2,2%, cela fait beaucoup pour une seule année. En tout cas, plus que l'augmentation des prix et, surtout, des salaires.

La SNCF prétend que c'est pour éviter une hausse... lors du passage à l'euro, en janvier prochain. Mais qu'est-ce qui l'aurait empêché d'attendre après janvier?

Lyon

LES DEMANDEURS D'ASILE EN LUTTE POUR LEURS DROITS

Depuis le vendredi 25 août, des demandeurs d'asile se sont installés sur le quai du Rhône, en face de la préfecture. Ils viennent essentiellement du Kosovo, d'Albanie, de Tchétchénie, de Biélorussie, d'Ukraine, de Géorgie, d'Algérie...

Ils ne sont pas sans papiers puisqu'ils ont fait des demandes d'asile territorial ou politique. Mais dans l'attente d'une réponse à leur demande, ils sont sans logement, sans argent, et ils n'ont pas le droit de travailler. Ce droit a été ôté en 1991 alors que Rocard était Premier ministre. Seules les familles ont droit à un hébergement, et encore! Pour les célibataires, il n'y a que la rue ou les

foyers pour SDF, déjà débordés.

Les demandeurs d'asile voudraient obtenir en priorité le droit de travailler. Et d'ailleurs, ce n'est pas le travail qui manque en ce moment, comme le ramassage des pommes ou les vendanges dans le Beaujolais.

Certains attendent depuis des mois une convocation de la préfecture pour leurs dossiers. Celle-ci prétend être débordée, alors que c'est l'une de celles qui accordent le moins de régularisations. C'est pourquoi les demandeurs d'asile ont choisi ce moyen pour attirer l'attention sur la situation scandaleuse qui leur est faite, par un gouvernement qui se dit de gauche qui plus est.

Hausse des accidents du travail

Selon une étude récente de la DARES, un organisme de statistiques rattaché au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le nombre d'accidents du travail aurait augmenté en 1998 et 1999 de 3,2%. Et si, de son côté, la CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie), fait état d'une stabilité pour l'année 2000, elle note une augmentation de 6,5% des accidents mortels, soit un total de 746 pour l'année.

Toujours selon la DARES, la hausse du nombre d'accidents

du travail serait en partie à mettre sur le compte de la reprise économique puisqu'il y a plus de travailleurs. Mais pas seulement.

Car, note par ailleurs cet organisme, « l'emploi intérimaire semble être une des causes non négligeables de l'augmentation des accidents du travail », ajoutant que « les entreprises omettent souvent, aux dires de l'inspection du travail, de fournir aux intérimaires des moyens de protection individuelle ».

L'emploi intérimaire ne cesse de se développer depuis deux décennies. Actuellement, il y aurait 1 800 000 intérimaires, des ouvriers pour 84% d'entre eux, travaillant sur des postes

où les accidents sont fréquents. De plus, outre le fait que les entreprises ne leur fournissent pas toujours des moyens de protection, les intérimaires ne reçoivent la plupart du temps aucune formation avant d'être mis sur un poste et ne sont bien souvent pas mis au courant des risques.

Dans le bâtiment, cite le secrétaire du syndicat CGT des entreprises de travail temporaire, le taux d'accidents est trois fois plus élevé pour les travailleurs intérimaires.

Ces chiffres sont sans doute éloignés de la réalité, car dans les entreprises, bien des pressions se font pour que les tra-

vailleurs accidentés ne soient pas déclarés à la Sécurité sociale, cela afin de diminuer les charges en assurances pour l'employeur. Et les pressions sont encore plus fortes sur les intérimaires, qui craignent de ne plus retrouver de mission.

Marianne LAMIRAL

LES INTÉRIMAIRES EN PREMIÈRE LIGNE



Inégalité des salaires entre hommes et femmes

LA SOCIÉTÉ EN REcul

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a récemment publié une étude sur la différence entre les salaires nets mensuels des hommes et ceux des femmes, dans le secteur privé et semi-public. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'on est loin de l'égalité salariale : le patronat continue de régner en divisant !

L'étude est détaillée, mais ce sont les chiffres globaux qui sont les plus significatifs des inégalités. Au début des années 1990, en prenant en compte tous les premiers emplois dont la durée a excédé six mois, le salaire d'embauche moyen des hommes était supérieur à celui des femmes de 22,2%. Vingt ans plus tôt, au milieu des années 1970, cette différence n'était que de 14,7%. Par contre, cinq ans plus tard, l'écart est passé de 22,2% à 25,6%.

Ces chiffres mélangent tous les types d'emplois. Or, l'étude

de l'Insee analyse également ce qui se passe dans le cas d'un premier emploi comparable. Le salaire d'embauche ne diffère dans ce cas « que » de 8,5%. Seulement cinq ans plus tard, la différence a été multipliée par plus de trois et elle atteint 21,9%.

Le travail à temps partiel est une des causes essentielles de l'accroissement de ces inégalités. Au début des années 1990, plus d'un tiers (35,2%) des premiers emplois obtenus par des femmes étaient des emplois à temps partiel. Aujourd'hui, 85% des salariés à temps partiel sont des femmes.

Les auteurs de l'étude semblent justifier cette situation en écrivant que « certaines femmes, grâce au temps partiel, concilient mieux vie professionnelle et vie familiale ». Mais ils sont obligés d'admettre juste après que « 53% des femmes salariées de moins de 26 ans occupant un emploi à temps partiel (...) souhaitent travailler davantage ». Et lorsqu'on sait ce que sont la plupart de ces emplois à temps partiel, dans la grande distribution, les entreprises de nettoya-

ge ou la restauration rapide par exemple, vu les horaires de ces métiers où on travaille souvent tôt le matin et tard le soir voire la nuit avec un énorme trou en milieu de journée, on ne voit pas trop quels avantages concernant la vie de famille ces emplois

pourraient apporter. Et toute cette étude ne traite pas de la deuxième journée de travail que doivent assumer la plupart des femmes lorsqu'elles rentrent chez elles.

Un des précurseurs du socialisme, Fourier, énonça au début

du XIX^e siècle, que l'émancipation générale d'une société se mesurait au degré d'émancipation des femmes. Au regard de cette étude, le capitalisme fait reculer la société.

André ROYAN

La Poste

À GUICHETS FERMÉS

Dans bien des bureaux de poste, par exemple dans ceux de la banlieue parisienne, les queues étaient cet été encore plus longues qu'en temps normal. Rien d'étonnant à cela, les postiers en vacances n'étant pas remplacés, il y avait moins de guichets ouverts.

Dans les petites villes et les villages, ce n'est plus seulement un guichet mais parfois le bureau tout entier qui a été fermé. Parfois encore, ce sont

les horaires d'ouverture qui ont été amputés de quelques heures par jour, quand le bureau n'a pas été totalement fermé pendant toute la durée des vacances. Dans le Gard par exemple, un responsable départemental de La Poste a estimé que 15% des bureaux avaient ainsi fermé leurs portes.

Cette situation est dans la continuité de ce qui se passe à longueur d'année. Il y a bien longtemps que les bureaux de poste fonctionnent au plus juste en ce qui concerne les effectifs. Résultat : les absences ne sont bien souvent pas remplacées, même lorsque cette situa-

tion dure ou est parfaitement prévisible, par exemple pour les longues maladies ou les congés maternité.

Bien sûr, cela se voit encore plus pendant les mois d'été, vu qu'un grand nombre de postiers sont partis en vacances. Mais c'est en fait toute l'année que La Poste fait supporter aux usagers comme aux postiers sa politique qui consiste à ne pas augmenter ses effectifs, alors que cela serait indispensable et qu'une foule de candidats se présentent à chacun de ses concours pour y être... recalés.

Daniel MESCLA

Baisse des impôts,
prime pour l'emploi...

DES CADEAUX, MAIS TOUJOURS AUX MÊMES

A l'approche des élections, le gouvernement cherche à justifier sa politique fiscale, et surtout à faire croire qu'il distribue de façon égalitaire ses bienfaits à toutes les couches sociales. C'est à cet exercice que s'est livré le ministre de l'économie Fabius dans une tribune publiée dans *Le Monde*.

Quand il détaille les mesures fiscales prises en faveur de plus riches, il est très convaincant.

Rabâchant le vieux discours sur les malheureuses entreprises écrasées par le poids de l'impôt, il rappelle qu'à l'avenir, « les petites entreprises bénéficieront d'un taux réduit d'impôt sur les sociétés ». Et de répéter qu'il faut faire plus, c'est-à-dire augmenter encore les subventions, pour attirer en France les patrons étrangers, — pardon, les créateurs de richesses.

Par ailleurs, Fabius se félicite que sur les avis d'imposition reçus cet été par les contribuables figure de façon claire le montant de la baisse de l'impôt. En outre, on y trouve pour

la première fois la mention de « votre taux d'imposition ».

Il s'agit en fait de préciser aux plus-aisés et aux nantis que, même s'ils sont dans les tranches où ils jugent qu'une partie de leurs revenus est fortement imposée, ils ne versent en fait que 15 à 20% de leurs revenus à l'État. Touchante attention que de vouloir ainsi rassurer ces pauvres « classes moyennes »... De toute façon, c'est au quart le plus riche de la population qu'ira plus de la moitié (79 milliards sur 140) du plan d'allègement d'impôts prévu sur trois ans par Fabius.

Lorsque Fabius essaie de démontrer que les travailleurs

bénéficient tout autant que les riches de sa politique fiscale, il est nettement moins convaincant. « Les baisses d'impôts sont ciblées sur les couches de la population les plus fragiles », prétend-il. Sauf que plus on a besoin d'argent, moins on en aura. Ainsi le journal *Libération* a-t-il calculé qu'un salarié seul gagnant 6 102 francs par mois touchera, en prime d'impôt, 388 francs ; alors qu'un salarié, seul aussi, mais gagnant 17 670 francs mensuels bénéficie d'une réduction d'impôts de 2 230 francs.

Et quand Fabius déclare que « tous les ménages bénéficieront des baisses d'impôts, même ceux qui n'acquittent

aucun impôt », c'est une contre-vérité. Il fait mine d'oublier qu'une partie de la population, « la plus fragile » justement, les Rmistes, pensionnés, chômeurs, retraités, ceux qui vivent des allocations de solidarité ou qui travaillent à temps partiel, ne font pas partie de ceux qui toucheront cette fameuse prime pour l'emploi.

Le gouvernement, malgré ses effets d'annonce, soigne d'abord les patrons... et la petite bourgeoisie aisée, celle qui se plaint en permanence de payer trop d'impôts, et dont Fabius et ses compères voudraient bien récupérer les voix en 2002.

Pierre VANDRILLE

Amendes

UNE MESURE DÉMAGOGIQUE À BON MARCHÉ

Afin « de montrer l'exemple », l'Etat a décidé d'arrondir le montant des amendes à une somme inférieure à l'occasion de la conversion en euros.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2002, l'automobiliste qui se gare sans mettre d'argent dans le parcmètre paiera 11 euros (72,16 F) au lieu de 75 F, soit une « économie » de 2,84 F. Le même, stationnant dans un espace interdit, ne gagnera, lui, que 42 centimes dans l'opération (35 euros soit 229,58 F au lieu des 230 exigés actuellement). Même pas le prix du petit noir qu'on a bu en vitesse au comptoir pendant qu'on était mal garé !

Plus le montant de l'amende est élevé, plus la conversion devient avantageuse : les élus coupables de corruption paieront 6 000 et quelques francs de moins, le chantage bénéficie d'une réduction d'environ 9 000 F. Voilà qui ressemble à une prime au gros délit !

35 heures pour les PME

UNE LOI AUX PETITS OIGNONS POUR LES PETITS PATRONS

Elisabeth Guigou et Laurent Fabius préparent un assouplissement de la loi Aubry sur les 35 heures pour les entreprises de moins de vingt salariés.

Ces entreprises sont tenues d'appliquer la loi Aubry dès le 1^{er} janvier 2002. Mais les patrons n'ont paraît-il pas cessé, depuis juillet, de discuter avec les ministres afin d'obtenir des délais et un échelonnement du passage aux 35 heures ainsi qu'une augmentation parallèle du quota annuel autorisé d'heures supplémentaires. Ils auraient obtenu gain de cause, ce qui n'a rien de surprenant. Désormais les deux ministres prépareraient les décrets nécessaires pour modifier la loi en conséquence...

La loi Aubry prévoit que les entreprises ne peuvent avoir recours à plus de 130 heures supplémentaires par an si elles veulent conserver le bénéfice des allègements de charges sociales. Ces allègements étaient, en théorie, liés non seulement à la réduction du temps de travail mais encore aux embauches compensatrices. Les heures

supplémentaires n'étaient alors, toujours en théorie, qu'un moyen permettant de faire face à des situations exceptionnelles. Dans les faits, on sait ce qu'il en est dans toutes les entreprises où la loi Aubry est désormais en application : les embauches n'ont pas eu lieu, ou du moins, pas en suffisance ; la flexibilité des horaires de travail est devenue la règle et les heures supplémentaires sont loin d'être toujours enregistrées, comptées et compensées en temps ou payées correctement. Les organisations syndicales constatent même qu'avec cette

loi Aubry, le recours aux heures supplémentaires est devenu un mode de fonctionnement habituel, permettant d'accomplir le même travail qu'avant, avec moins de personnel.

Aujourd'hui, les entreprises de moins de 20 salariés entendent que le gouvernement leur taille une loi sur mesure, évoquant non plus un plafond de 130 heures supplémentaires mais de 160, voire de beaucoup plus, tout en conservant tous les avantages des allègements de charges sociales. En somme, les patrons de ces petites entreprises veulent

obtenir du gouvernement l'autorisation — assortie de cadeaux financiers — d'imposer une exploitation renforcée, sans frein, à des travailleurs qu'ils veulent à leur merci. Car l'on sait que dans ces petites entreprises, les travailleurs n'ont pas toujours les moyens de défense qui sont ceux des salariés des grandes entreprises.

Fabius et Guigou s'apprentent donc à faire ce qu'il faut pour que la rentrée soit bonne pour tous ces petits patrons. A moins que les travailleurs n'en décident autrement.

L.P.

Sous prétexte de relance de l'économie

Le député PS Michel Charzat vient de proposer au gouvernement une nouvelle baisse des charges pour les entreprises ainsi qu'une nouvelle baisse de l'impôt sur la fortune.

Chez les socialistes, les idées ne manquent décidément pas pour voler au secours de ces « pòvres patrons ».

LES BROCHURES DU CERCLE LÉON-TROTSKY

Notre dernière brochure :

- N°90 : l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'alimentation entre les mains du grand capital. (Exposé du Cercle Léon-Trotsky du 27 avril 2001)

- Prix : 10 F

- Envoi contre 12 F en timbres par brochure.

nos
lecteurs
écrivent

Dans
notre courrier

CENSIER, LE QUARTIER, CONTAMINÉ

L'animateur du comité anti-amiantaire Censier nous a fait parvenir un courrier, accompagné d'un dossier détaillé concernant le scandale de l'amiante à la faculté de Censier, à Paris. Nous publions ci-dessous des extraits de son dossier et de son courrier.

«Comme celle de Jussieu, la faculté de Censier est floquée à l'amiante. Depuis 1964, date de sa construction, les fibres d'amiante sont présentes partout, salles de cours, couloirs... sans compter les dalles du sol qui libèrent des fibres sous le frottement des chaussures.

En 1979, les floccages ont été cachés sous une couche de plâtre ou de peinture qui s'effrite par plaques, libérant ainsi les fibres nocives.

Il est également impossible d'assurer l'entretien des canalisations et câbles électriques qui passent sous les floccages sans libérer des milliards de fibres. L'administration de Censier a pourtant laissé intervenir des entreprises extérieures sur ces chantiers sans jamais les prévenir du danger.

Durant les travaux lourds effectués en 1993/94 puis en 1995, puis en 1998, les ouvriers, au premier chef, ont respiré des milliards de milliards de particules. Ils ont été suivis par les personnels, les étudiants, les riverains. Cette contamination affecte tout Paris, car les fibres volent jusqu'à 60 kilomètres.»

Les multiples démarches de notre correspondant auprès de l'administration de la faculté et des pouvoirs publics n'ont pas abouti. Par contre, l'administration n'a pas hésité à user de tracasseries à son égard, dont l'interdiction d'accéder à la faculté.

«Par la force des choses, il m'a fallu porter plainte [à la Cour de justice de la République] contre quatorze ministres, dont le Premier. Tous ont su l'empoisonnement de la faculté de Censier, et la contamination du quartier en 1993/94; tous se sont déchargés les uns sur les autres et n'ont pas bougé.

L'infraction pénale reconnue par la cour d'appel le jeudi 21 juin 2001 permettra la mise en examen de ces personnages qui causent beaucoup de mal, sans administrer grand-chose en matière de santé et de sécurité. (...)

M.L.

Lire

Le pianiste

de
Wladyslaw Szpilman

Voici un récit écrit en 1946 et jamais publié en France. Il s'agit de l'autobiographie de l'auteur, pendant les années d'occupation nazie à Varsovie.

Szpilman, compositeur et pianiste juif polonais de renom, décédé en 2000, appartenait à la petite bourgeoisie, relativement aisée. La guerre frappa de plein fouet sa famille. Du jour au lendemain, Szpilman passa du statut de pianiste officiel de Radio-Varsovie à celui de prisonnier dans sa propre ville.

Petit à petit, au fil des pages de ce récit sans fioritures, on voit l'état se resserrer sur la population juive de Varsovie, bientôt enfermée, à 500 000, dans le ghetto. Szpilman collabora avec la résistance qui s'organisa dans le ghetto, collecta des fonds et des armes. Puis, en 1942, vint le temps de la «solution finale», des grandes rafles, des wagons à bestiaux qui partaient vers les camps d'extermination. Arrêté avec toute sa famille, Szpilman fut sauvé par un policier.

Dès lors, il vécut en reclus, caché dans des greniers et des caves, pendant près de trois ans, totalement coupé du monde,

réussissant parfois à sortir la nuit pour aller glaner une croûte de pain et un peu d'eau, restant souvent six ou sept jours sans manger. Finalement, il fut sauvé de la mort par un officier allemand, un homme bouleversé par les atrocités commises par certains de ses compatriotes.

Ce récit ne contient quasiment aucune référence à l'insurrection du ghetto juif de Varsovie - cette révolte qui vit se lever, en 1943, les quelques dizaines de milliers de Juifs survivants parqués dans le ghetto et pas encore déportés au camp de Treblinka. Car Szpilman n'a pas vécu ces événements : il était alors terré dans une petite chambre, en dehors du ghetto, après son évasion. Mais on reste saisi par l'étonnante volonté de vivre de cet homme, qui raconte les journées entières, en plein hiver, passées allongé sur un toit, sans bouger, parce que l'immeuble où il était caché était fouillé par les SS. Et les heures passées, à demi mort de faim, à

se réciter en lui-même toutes les partitions de musique qu'il avait eu l'occasion de diriger, instrument par instrument, note par note.

L'intérêt de ce récit réside également dans sa relation de la guerre à Varsovie et de la vie dans le ghetto, notamment sa déception en constatant que, dans cette immense prison, les différenciations sociales ne disparaissaient pas. Il y avait les Juifs pauvres et les Juifs riches, les spéculateurs et les prolétaires. Presque jusqu'au bout, certains faisaient bombance dans des restaurants de luxe, pendant que d'autres mouraient de faim à quelques centaines de mètres. Au début des déportations, encore individuelles, des trafiquants juifs se faisaient payer des fortunes pour que ceux qui en avaient les moyens puissent acheter le droit de ne pas être déportés, au détriment des plus pauvres. Szpilman constata alors amèrement que, contrairement à ce qu'il pensait,

les Juifs n'étaient pas tous unis face à l'adversité...

En annexe sont publiées les notes extraites du Journal de l'officier allemand qui sauva Szpilman. Celui-ci fut arrêté par les Soviétiques et mourut sept ans après la guerre dans un camp russe.

Cet ouvrage de Szpilman était introuvable, même en Pologne où il fut interdit après la guerre par les autorités stalinienne... sous prétexte que l'auteur y donnait le beau rôle à un officier allemand. Szpilman fut même contraint, dans la première édition, de transformer cet Allemand en Autrichien pour satisfaire les censeurs du régime pseudo communiste. Aujourd'hui, il est réédité dans sa version initiale.

Pierre VANDRILLE

Le Pianiste,

de W. Szpilman,

Ed. Robert Laffont,

264 pages, 119 francs.



Voir

La planète des singes

de Tim Burton

Très librement inspiré du roman de Pierre Boulle, ce film montre un homme, un officier de l'armée de l'air américaine, projeté sur une planète dominée par les singes. Les humains y forment des tribus pourchassées, et sont promis au rôle d'esclaves, d'animaux domestiques quand ce n'est pas de bêtes de compagnie. Sur ce thème, Tim Burton a fait un film dans lequel il est agréable de se laisser entraîner par les effets spéciaux et le rythme de l'aventure, mais où l'humour est partout présent. Car la planète des singes, à quelques poils près, ressemble à une

autre que nous connaissons bien. Elle a ses religions, ses militaires bornés et ses commerçants prêts à faire profit sur tout. Elle a aussi ses faucons et ses colombes, ses généraux qui trouvent qu'il faudrait exterminer ces humains puants qui se reproduisent trop vite, et ses militants prônant la tolérance vis-à-vis des hommes, après tout peut-être pas si inférieurs aux singes. D'ailleurs, la barrière des espèces est-elle si étanche entre le singe et l'homme? Pas pour les sentiments en tout cas! Et bien des propos échangés sont autant de clin d'oeil dénonçant la bêtise des préju-

gés racistes et esclavagistes.

Un film généreux donc, et drôle.

Daniel MESCLA

Ce film peut donner envie de lire ou relire les romans de l'écrivain Pierre Boulle, récemment décédé. La Planète des singes, bien sûr. Mais aussi, par exemple, Le Sacrilege malais, en grande partie autobiographique, où l'auteur décrit le fonctionnement d'une plantation d'hévéas en Malaisie dans laquelle les dirigeants veulent imposer une taylorisation forcée confinant au délire. Il y dénonce le sort imposé aux travailleurs indigènes par leurs colonisateurs. Pierre

Boulle a aussi écrit Le pont de la rivière Kwai, dans lequel un capitaine britannique, prisonnier des japonais avec ses soldats, résiste au travail forcé au nom de la convention de Genève interdisant d'y contraindre les officiers. Mais lorsqu'il obtient de prendre lui-même en main la construction du pont, c'est pour imposer à ses hommes ce que jamais les Japonais n'auraient pu faire.

En fait, tous les romans de Pierre Boulle sont marqués par la haine des oppressions, la dénonciation des injustices, le goût pour la science aussi, auquel s'ajoute un grand sens de l'humour.

Espagne

Les lois contre les immigrés

GOUVERNEMENT DE DROITE ET OPPOSITION DE GAUCHE, COMPLICES

Le 1^{er} août, la nouvelle législation sur l'immigration votée l'an dernier est entrée en vigueur. Parallèlement, le gouvernement a mis fin, avant la date prévue, aux mesures exceptionnelles de régularisation des sans-papiers mises en place le 6 juin dernier. Fernandez Miranda, délégué du gouvernement aux affaires concernant les étrangers et l'immigration, a déclaré que « désormais on ne peut plus entrer, ni résider, ni travailler illégalement en Espagne ».

Il est désormais possible d'expulser un immigré dans un délai de 48 heures, tandis que l'examen des demandes de régularisations ne concerne que ceux qui peuvent prouver leur résidence en Espagne depuis trois ans ; prouver leur intégration potentielle ou réelle au monde du travail ; prouver qu'ils ont une famille en Espagne.

Mais quand on est « sans papiers », on ne peut pas obtenir de contrat de travail et donc avoir une chance d'être « régularisé ». Comme en France ou ailleurs, les sans-papiers constituent une main-d'œuvre condamnée à la précarité et contrainte d'accepter les bons vouloirs patronaux.

Parallèlement s'est développée une forte campagne visant à associer délinquance et immigration. Le ministre de l'Intérieur a établi des procédures judiciaires d'urgence, a recouru à l'expul-

sion immédiate des immigrés en situation illégale qui seraient accusés d'avoir commis un délit, mettant ainsi en place une sorte de législation d'exception à l'égard des immigrés.

Mais cette politique ne concerne pas que l'actuel parti gouvernemental de droite, le Parti Populaire. Le 6 août la mairie de Barcelone, dirigée par le PSOE, a chassé de la place de Catalogne une centaine d'immigrés, en majorité nigériens, qui campaient là et qui, comme près de 30 000 autres sans-papiers de Barcelone, sont contraints de vivre dans la rue. Cette mesure, qui répondait à un prétendu souci de salubrité, a été prise à un moment où les fonctions de maire étaient temporairement exercées par Inma Mayol, membre d'« Initiative pour la Catalogne-Les Verts », ancien groupe appartenant à la

coalition de la Gauche Unie qui appuie le PSOE. La mairie, tout comme le gouvernement de Catalogne se sont refusés à loger ces immigrés et à leur donner la moindre nourriture. Pour sa part, le responsable de la mairie a reconnu avoir attendu l'application de la nouvelle loi pour chasser ces sans-papiers de la place. Quant aux socialistes, ils se sont par ailleurs mis d'accord avec le Parti Populaire pour imposer l'expulsion de ces immigrés. C'est ainsi qu'une des dirigeantes socialistes de Catalogne a affirmé que le Parti Socialiste « n'était pas favorable à cette législation mais qu'il faut appliquer la loi » c'est-à-dire procéder aux expulsions.

Après Barcelone où avaient eu lieu divers mouvements de protestation des sans-papiers, des immigrés maghrébins venus d'une petite localité agricole de

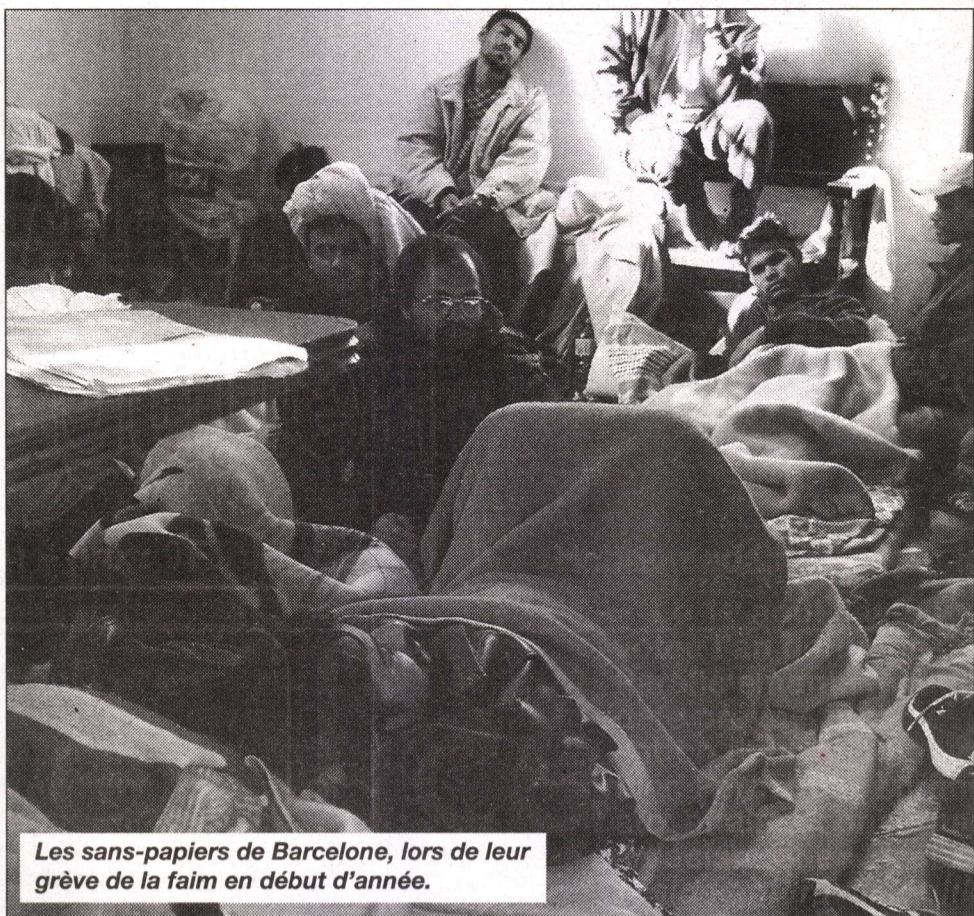
la province de Cuenca, où ils vivent dans des conditions très précaires et misérables, ont entamé une marche de cent kilomètres jusqu'à la capitale de cette province, installant dans le centre-ville un campement.

Par ailleurs, toute cette législation, toute cette pression hostile aux immigrés et aux sans-papiers se traduit par un bilan de plus en plus tragique le long des côtes d'Andalousie où des immigrants venus d'Afrique du Nord ou d'autres pays d'Afrique tentent de franchir le détroit de Gibraltar de plus en plus surveillé par la police ou essaient de passer par les lointaines îles Canaries. Pour l'ensemble de l'an 2000, le bilan officiel fait état de 15 365 clandestins arrêtés à l'approche des côtes andalouses ou canariennes, à bord d'embarcations le plus souvent en mauvais état. De plus, officiellement tou-

jours, 54 embarcations ont fait naufrage, entraînant la mort de 200 personnes. Mais chacun sait que ce sont bien davantage d'hommes, de femmes et d'enfants qui périssent en essayant d'entrer en Espagne par les côtes andalouses.

La nouvelle loi risque fort d'aggraver ce bilan déjà tragique. La presse parle de 567 immigrants arrêtés samedi dernier au large de Tarifa, la ville la plus proche du détroit de Gibraltar. Une autre expédition fin juillet a abouti à l'arrestation de 327 immigrants. Un bilan révoltant qui montre avec quelle âpreté les dirigeants des pays européens interdisent l'entrée sur leur territoire aux victimes de la pauvreté qu'ils ont semée dans la majorité des pays du globe.

B.S.



Les sans-papiers de Barcelone, lors de leur grève de la faim en début d'année.

AFP

Allemagne

SCHRÖDER AUX PETITS SOINS POUR LE PATRONAT

D'après l'Office fédéral allemand pour la statistique, qui a récemment publié un bilan de santé de l'économie allemande, celle-ci n'aurait progressé ces douze derniers mois que de 0,6%, soit son plus bas résultat depuis 4 ans.

Il n'en fallait pas plus pour que le patronat en appelle ni plus ni moins à une « dérégulation du marché de l'emploi » en exigeant du gouvernement qu'il procède à une modification du droit du travail.

Le chancelier Schröder, qui dirige l'actuel gouvernement de

coalition associant les Verts à la majorité social-démocrate, s'est empressé de répondre positivement.

Il envisage donc, entre autres, d'alléger les charges des entreprises, voire de subventionner les patrons qui embauchent, de limiter les indemnités de départ dans le cas des licenciements, de supprimer les clauses qui limitent jusqu'ici le travail intérimaire à un an. Et c'est effectivement sans surprise que la CDU, le principal parti de droite en Allemagne, a applaudi ces propositions.

Bref, des mesures pas originales, qu'en France, les gouvernements de droite comme de gauche ont déjà mises en œuvre

pour le plus grand profit du patronat, et pour le plus grand mal des couches populaires, qui ont eu à subir la dégradation de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail.

Et en Allemagne, pour réagir contre cette politique pro-patronale, les travailleurs auront à se méfier des directions syndicales qui, il y a plus d'un an, signaient un pacte de modération salariale avec le patronat sous prétexte de favoriser l'emploi dans les anciens Länder de l'Est.

En matière de services rendus au patronat, la gauche d'Allemagne vaut celle de France !

Eric TOLIAN

L'AMBASSADE, SES « BONNES ŒUVRES » ET SES TROTTOIRS

Un chef de service d'ambassade qui fournit à sa maîtresse des visas de complaisance que celle-ci revend, par l'intermédiaire d'une agence de voyage plus ou moins bidon, à des réseaux de prostitution... Ce pourrait être un « polar » un peu sordide. Mais c'est l'affaire bien réelle qui touche l'ambassade de France de Sofia, en Bulgarie.

Etonnés de constater que certaines des très nombreuses prostituées venant des pays de l'Est et « officiant » en France avaient des visas d'affaires en bonne et due forme, des policiers français ont enquêté et découvert que ces visas avaient été délivrés par les services consulaires de l'ambassade de France de Bulgarie. Et pas que

quelques-uns, puisque la justice estime le nombre de ces vrais-faux visas à « plusieurs dizaines de milliers ».

Ce ne sont pas de simples subalternes de l'ambassade que la justice met en cause pour proxénétisme, mais le chef du service des visas lui-même, dont la maîtresse revendait jusqu'à 3 000 francs pièce les fameux papiers. Et de plus hauts fonctionnaires encore ont été blâmés dans cette affaire sans que le ministère français des Affaires étrangères, qui prétend pourtant jouer la transparence, ait daigné en expliquer le motif exact.

A cette occasion, la presse a d'ailleurs révélé que des trafics du même genre concernaient les ambassades de France d'au moins cinq pays du Tiers Monde, affaires sur lesquelles le ministère s'est montré très discret jusque-là.

Proxénètes, diplo... xénètes; on trouve tout sur les trottoirs des ambassades.

P.V.